Envoyé en préfecture le 28/01/2026
Reçu en préfecture le 28/01/2026
Publié le
ID : 035-213502644-20260128-2026_011-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Ille-et-Vilaine

Arrondissement de
Vitré

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Saint-Didier

Séance du 20/01/2026

Date de la convocation
16/01/2026

Date d'affichage
16/01/2026

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 15
Présents : 11
Votants : 13

A l'unanimité
Pour : 11
Contres : 0
Abstentions : 2

Réf	2026-011

L'an 2026, le 20 janvier à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur JOUAULT Joseph, Maire.

Présents : M. JOUAULT Joseph, Maire, M. EON Jonathan, M. BLANCHET Jacques, Mme POULAIN Justine, M. DAVID Patrice, M. VIEL Dimitri, M. SORRE Bertrand, Mme DESHOMMES Edith, M. BLANDEL Philippe, Mme RUBION Régine, Mme LEMOINE Lélia,

Excusés avec pouvoir : Mme SABATIER Nathalie pouvoir donné à M.EON Jonathan, M.FONTENEAU Damien pouvoir donné à M.BLANDEL Philippe

Excusés : M.SINOQUET Vincent, M. ROUILLARD Emmanuel

Secrétaire de séance : M.BLANCHET Jacques

Objet de la délibération : marché validation du devis G2PRO et la G4 investigation géologique dans le cadre de l'aménagement d'une liaison douce

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du besoin de réalisation d'une mission G2PRO qui a pour objectif de compléter les investigations géotechniques au droit des passerelles terrestres. Ces investigations permettent de définir le mode de fondation adapté des passerelles terrestres et de faire le dimensionnement en fonction des descentes de charges transmises.
La mission G4 est effectuée en deux parties :
-avant le démarrage des travaux :examen des Documents d'exécution des ouvrages géotechniques et diffusion de visa sur documents.
-lors des travaux : supervision d'exécution par des visites de chantier synthétiques avec compte-rendu

Monsieur le Maire informe qu'un devis a été réceptionné par l'entreprise CBTP, détaillé dans le tableau récapitulatif ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 28/01/2026
Reçu en préfecture le 28/01/2026
Publié le
ID : 035-213502644-20260128-2026_011-DE

Titre	Code Essai	Désignation	Quan		net H.T.	
1		**Mission G2PRO**				
	423	Amenée et repli du matériel	1,00	F	200,00	200,00
	222	Préparation de chantier (accès, DICT, ...)	1,00	F	180,00	180,00
	566	Implantation et nivellement des sondages	1,00	F	150,00	150,00
	575	Essai au pénétromètre dynamique (au temps passé) 1j (NF EN ISO 22476-2)	2,00	J	1 150,00	2 300,00
	595	Rapport de mission G2-PRO (NF P 94-500)	1,00	F	950,00	950,00
		Sous-Total 1 Mission G2PRO				*3 780,00*
2		**Mission G4**				
	601	Mission G4 (NF P 94-500 Version Novembre 2013) ; phase d'examen des documents d'exécution	1,00	F	1 000,00	1 000,00
	MSFS001	Visite de chantier et compte rendu	2,00	F	350,00	700,00
		Sous-Total 2 Mission G4				*1 700,00*

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Laboratoire CBTP Jérôme SIMON Responsable secteur Mécanique des sols et Fondations spéciales	**Entreprise :** *bon pour accord* **Le demandeur déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de ventes ci-jointes.** Observations :	**Montant total (HT) €**	5 480,00
		TVA 20 % €	1 096,00
		Montant total (TTC) €	6 576,00
		Durée de validité de l'offre	31/03/2026
		Délai de paiement : LCR Magnétique 30 Jours Nets	

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le devis de l'entreprise CBTP pour un montant de 5 480 € HT soit 6 575 € TTC
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou toute personne déléguée à signer les documents relatifs à ce dossier.

pour : 13 , contre : 0 , abstention :

Pour copie conforme,
Le Maire,
Joseph JOUAULT

Le Secrétaire de séance,
M. Jacques BLANCHET

SAINT-DIDIER
35220 (Ille et Vilaine)